

ASSOCIATION “JUSTICE SOLIDAIRE VALAIS”

NOTRE VISION

L'association «**Justice Solidaire Valais**» souhaite favoriser l'accès à la justice pour les personnes les plus démunies de notre canton.



NOTRE MISSION

Nous mettons en lien les associations d'entraide avec un réseau de praticiens du droit disposés à fournir un accompagnement juridique aux personnes en difficulté.

POURQUOI SOMMES-NOUS NÉCESSAIRES?

Ce système d'entraide existe de façon informelle depuis 2019. L'association a été créée en juin 2024.

30 professionnels du droit y sont engagés et ont déjà traité près de 100 situations pour une quinzaine d'associations valaisannes

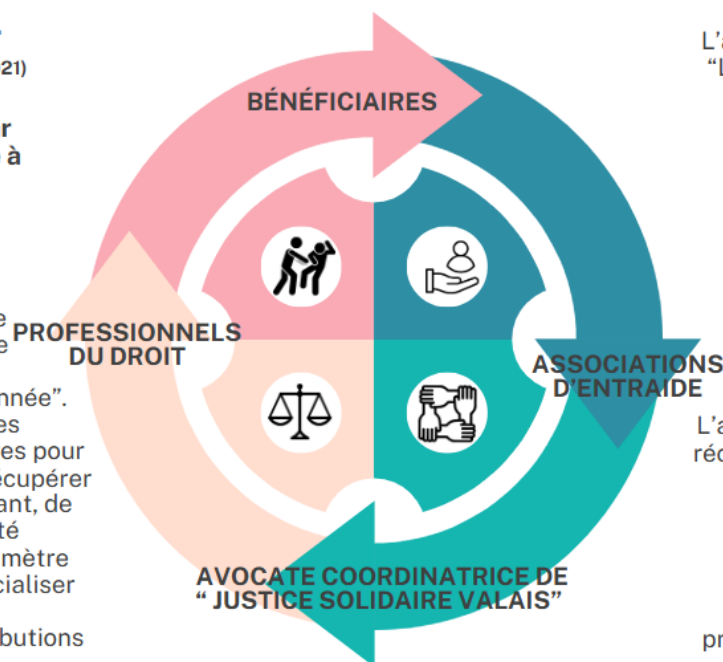
FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

L'EXEMPLE DE S.

(CAS RÉEL TRAITÉ EN 2021)

S. se fait battre par son mari et mettre à la porte, sans son enfant de 12 mois.

L'avocat B., membre de “Justice Solidaire Valais”, est mis en lien avec “La Maisonnée”. Ensemble, ils font les démarches judiciaires pour permettre à S. de récupérer la garde de son enfant, de se mettre en sécurité (interdiction de périmètre pour le mari), d'officialiser sa séparation et de recouvrer les contributions d'entretien et les allocations familiales dues.



L'association d'entraide “La Maisonnée” offre à S. un lieu d'accueil. La responsable contacte l'avocate coordinatrice de “Justice Solidaire Valais” concernant le volet juridique de la situation.

L'avocate coordinatrice recueille les informations nécessaires pour évaluer la situation juridique de S. Elle donne des premiers conseils juridiques et active le réseau des professionnels du droit pour entamer une procédure en justice.

COMMENT NOUS SOUTENIR?

DEVENEZ MEMBRE DE L'ASSOCIATION "JUSTICE SOLIDAIRE VALAIS"

1 REMPLISSEZ LE BULLETIN D'INSCRIPTION CI-DESSOUS

Nom : _____ Prénom: _____

Adresse e-mail: _____

Adresse postale: _____

Numéro de téléphone : _____

2 RENVOYEZ-LE

à : info@justicesolidaire.ch

OU INSCRIVEZ-VOUS DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET

www.justicesolidaire.ch



3 PAYEZ VOTRE COTISATION POUR DEVENIR MEMBRE DE L'ASSOCIATION ET/OU EFFECTUEZ UN DON

Cotisation annuelle : membres individuels dès 30.-
membres collectifs dès 100.-

Don : à votre bon coeur

Récépissé

Compte / Payable à
CH84 8080 8001 3535 1311 8
Association Justice Solidaire Valais
Rue Chez Pottier 3
1955 Chamoson

Payable par (nom/adresse)

┌

└

Monnaie Montant ┌
CHF └

Point de dépôt

Section paiement



Monnaie Montant
CHF ┌

Compte / Payable à
CH84 8080 8001 3535 1311 8
Association Justice Solidaire Valais
Rue Chez Pottier 3
1955 Chamoson

Payable par (nom/adresse)

┌

└

┌

└